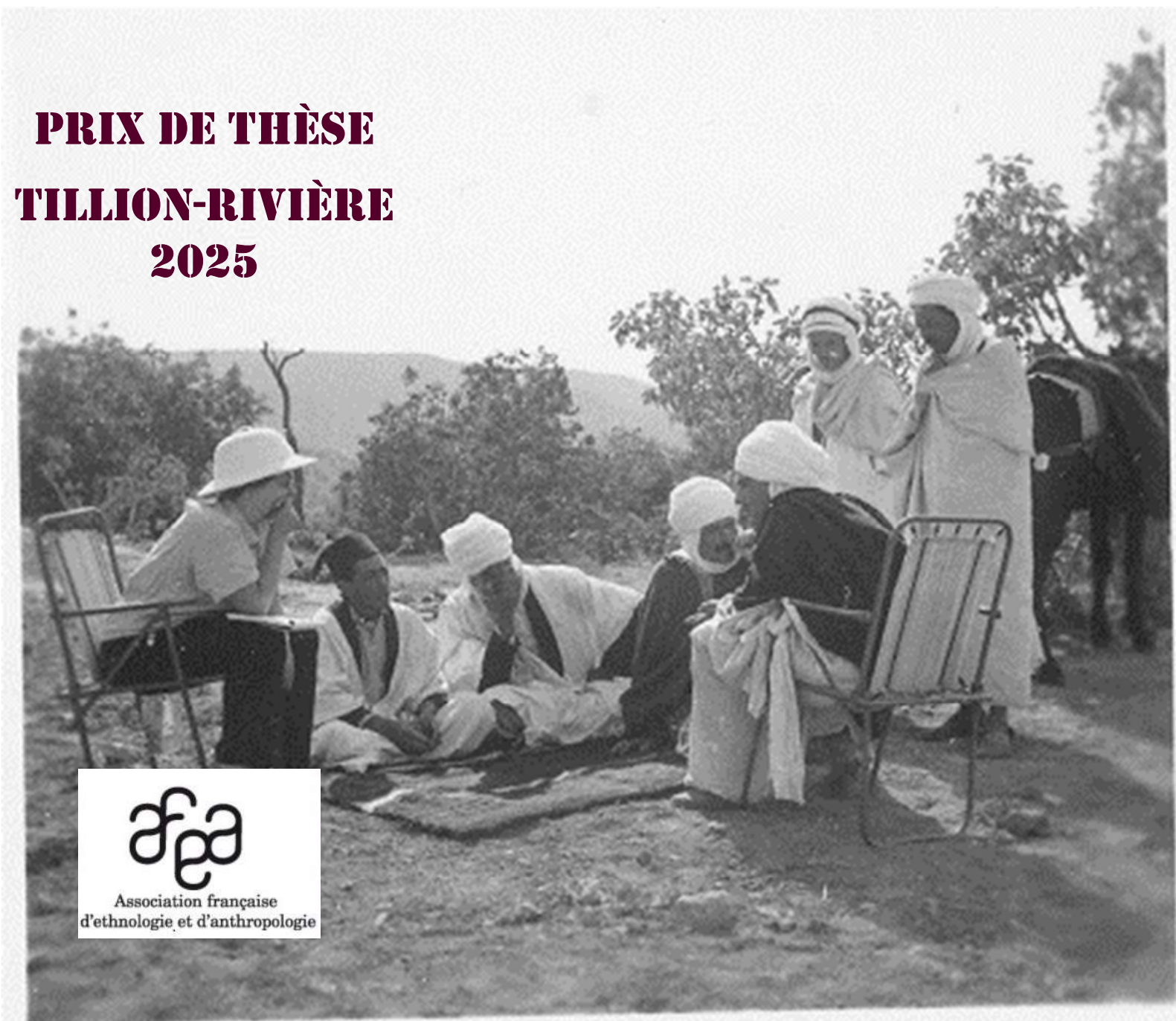


**PRIX DE THÈSE
TILLION-RIVIÈRE
2025**





Prix de thèse Tillion-Rivière

Engagement et Ethnologie participative

Edition 2025

Ce prix souhaite rendre hommage à la fois à deux femmes, à une mission de terrain et à une conception impliquée de l'ethnologie. Germaine Tillion suit les enseignements de Marcel Mauss et Thérèse Rivière (G.H. Rivière est son frère) vient d'être promue responsable du nouveau département « Afrique Blanche et Levant », au Musée d'ethnographie du Trocadéro, quand elles partent, en 1934, pour étudier les Chaouias de l'Aurès, région qui deviendra l'épicentre de la lutte indépendantiste algérienne en 1954. Par un patient et exhaustif travail de terrain, les deux ethnologues rapporteront plus d'un millier d'objets, des relevés graphiques, des enregistrements sonores, des notes de terrain, des dessins.

Laisée dans l'ombre d'une discipline alors en pleine mutation, la mission Rivière-Tillion ne connut pas le même succès que la mission Dakar-Djibouti (1931-1933), conduite par Marcel Griaule et Michel Leiris en Afrique subsaharienne, ou les expéditions de Claude Lévi-Strauss (entre 1935 et 1939) en Amazonie. Pourtant, leur ethnographie, mise au service d'une meilleure compréhension de populations villageoises et de leurs pratiques quotidiennes, est aussi celle qui permet de documenter des épisodes parmi les plus terribles de l'histoire. C'est à cette ethnologie impliquée que le prix de thèse de L'Association Française d'Ethnologie et d'Anthropologie (AFA) est dédié.

Le prix Tillion-Rivière récompense un·e candidat·e qui s'engage à prolonger sa thèse à travers un projet spécifique de valorisation et de diffusion associant la recherche en anthropologie, ou ethnologie, à des organisations extérieures au champ académique. La thèse de doctorat doit elle-même refléter l'engagement réciproque et de l'ethnologue et des acteurs·rices du terrain dans le processus de recherche. La démarche peut être issue d'une demande explicite (formulée par une entreprise, une collectivité territoriale, une association, un musée, etc.) ou créée par l'ethnologue, qui, ce faisant, s'est attaché·e à impliquer les acteurs·rices concerné·e·s sur l'ensemble du processus ou sur une partie de celui-ci : la redéfinition en coopération de la demande ; la mise en œuvre de la méthode qui ne se réduirait donc pas à un « je » méthodologique ; la restitution.

■ Intention générale

L'AFA souhaite encourager, soutenir et promouvoir des travaux de recherche en anthropologie sociale et culturelle et ethnologie qui ont pour vocation de s'inscrire dans la recherche impliquée. Au-delà, la thèse de doctorat aura permis ou débuté une coopération avec des collectifs engagés dans des démarches alternatives au niveau social ou environnemental, qu'il s'agisse d'organisations de la société civile à but non lucratif ou d'entreprises. Attribuée tous les deux ans, l'aide financière récompense un·e candidat·e particulièrement sensible à l'articulation entre la recherche scientifique et la participation civile et qui intègre une analyse réflexive et critique quant à la mise en œuvre et aux fruits d'une ethnologie participative.

▪ Destination du prix

Le prix est une aide financière destinée à un projet de valorisation et de diffusion participatif de la recherche doctorale et dont la forme est laissée à l'appréciation du·de·la candidat·e. Il peut, en effet, s'agir d'un projet de publication, de traduction ou de médiation de la connaissance scientifique (film, site internet, etc.). Ce projet de valorisation peut avoir été entamé durant la thèse, mais doit se concrétiser grâce à l'aide financière apportée.

La faisabilité du projet doit apparaître de façon concrète par le biais **d'un descriptif du projet de valorisation – pièce maîtresse du dossier de candidature** –, d'un **budget prévisionnel**, d'un **calendrier** et d'une **lettre écrite** par des partenaires extérieurs attestant et précisant les modalités de leur implication dans ce projet.

▪ Valeur du prix

Le prix, décerné tous les deux ans, fait l'objet d'une attribution financière d'une valeur de 3000 euros.

▪ Conditions pour candidater

Les candidat·e·s sont sélectionné·e·s indépendamment de toute condition d'âge, de nationalité et de rattachement académique. Leur thèse de doctorat doit néanmoins avoir été rédigée en français et soutenue entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2024.

▪ Constitution du jury

Les objectifs de l'AFEa étant de favoriser les relations entre les acteurs·trices, de servir de relais auprès des institutions publiques ou privées et de diffuser les savoirs anthropologiques dans la société, **le jury est composé d'acteurs et actrices, œuvrant pour l'anthropologie, issu·e·s tout autant de la société civile que du milieu académique**. La constitution du jury assure autant que possible une parité femmes/hommes.

▪ Composition du dossier de candidature

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Curriculum Vitae détaillé
- Thèse en version électronique intégrale
- Rapport de soutenance
- Attestation de diplôme délivrée par l'université de rattachement
- Projet de valorisation (5 pages) accompagné d'un budget prévisionnel comprenant un calendrier et une lettre de soutien des partenaires concernés.

Le dossier est à envoyer uniquement par voie électronique, sous la forme de fichiers PDF distincts à l'adresse asso.afea@gmail.com avec l'objet « Prix de thèse 2025 ». Les documents seront envoyés sous format électronique (PDF) par courriel ou mis à disposition sur un serveur distant.

▪ Calendrier

La date limite de réception des candidatures est fixée au 10 mai 2025. La décision sera transmise aux candidat·e·s le 30 septembre 2025.

Règlement intérieur du Prix Tillion-Rivière

1. L'Association Française d'Ethnologie et d'Anthropologie offre un « Prix Tillion-Rivière » à un·e docteur·e diplômé·e en ethnologie ou anthropologie. Pour participer, les candidat·e·s doivent avoir soutenu leur thèse et avoir été admis·e·s au titre de docteur·e au cours de l'une des deux années civiles précédant l'année du prix, soit entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2024. La thèse est en français.
2. La périodicité et la valeur de ce prix sont réévaluées tous les deux ans au cours d'une Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration de l'Association Française d'Ethnologie et d'Anthropologie. Le montant de la bourse n'est pas imposable. Il ne s'agit pas d'un revenu et il ne devra y avoir aucun conflit d'intérêts entre l'Association Française d'Ethnologie et d'Anthropologie et le·la bénéficiaire du prix.
3. Le·la lauréat·e du Prix Tillion-Rivière se verra offrir une adhésion gratuite à l'Association Française d'Ethnologie et d'Anthropologie.
4. Le Conseil d'Administration de l'Association Française d'Ethnologie et d'Anthropologie constitue un jury de quinze à vingt personnes et le mandate pour une durée de deux ans, en maintenant dans sa composition, un·e représentant·e du Ministère de la Culture, un·e représentant·e de l'Association Germaine Tillion et trois membres du Conseil d'Administration de l'AFEA. Cette proposition du CA est entérinée en AG. À l'image de l'association, le jury est composé de personnes exerçant leurs compétences anthropologiques dans le monde académique, associatif et entrepreneurial.
5. Pour chaque attribution, le·la secrétaire du jury, membre de l'Association Française d'Ethnologie et d'Anthropologie et mandaté·e pour une durée de deux ans, assure la communication de l'appel aux candidatures et communique le résultat des délibérations du jury au Conseil d'Administration qui entérine la décision.
6. Afin d'assurer la collégialité du processus sélectif des candidatures, les dossiers seront déposés sur une plateforme et accessibles à tou·te·s les membres du jury.
 - a. Chaque membre du jury remplit une grille de recevabilité pour chaque candidature reçue sur la base exclusive du projet et du rapport de soutenance, chacun classant dix dossiers. Une discussion collective a lieu sur chaque dossier pour savoir s'il intègre la liste des finalistes. Resteront en lice les dix dossiers qui ont obtenu le plus d'assentiment.
 - b. Ces dix dossiers avec la thèse sont distribués pour être évalués par deux membres. À l'issue de cette seconde lecture, un compte-rendu sera rédigé par ces deux membres évaluateur·rices. Ces comptes-rendus seront distribués à l'ensemble des membres du jury et déposés sur la plateforme quinze jours avant la délibération du jury. Ces pièces serviront à élire le·la candidat·e. Ils sont accessibles aux candidat·e·s sur demande à l'issue de la décision du jury.
7. Le·la secrétaire du jury du Prix de thèse adresse les résultats des candidat·e·s par courriel ainsi que les modalités pratiques de remise du prix à la personne sélectionnée.
8. Le·la bénéficiaire mentionnera l'aide apportée par le Prix Tillion-Rivière et apposera le logo de l'Association Française d'Ethnologie et d'Anthropologie ainsi que celui du Ministère de la Culture lorsque le support de diffusion le permettra et ce, pour l'ensemble des livrables ou projets que cette aide financière lui aura permis de réaliser.
9. Une cérémonie conviviale sera organisée pour la remise du prix. Le·la bénéficiaire y présentera brièvement ses travaux de recherche, ses collaborations et ses engagements auprès d'organisations de la société civile ou entrepreneuriales ainsi que les perspectives concrètes du projet qu'il·elle mènera à court terme grâce à l'obtention du prix.
10. Les candidat·e·s non retenu·e·s seront informé·e·s par courriel.

Membres du jury du Prix Tillion-Rivière 2025

ARMANI Gilles, anthropologue, chargé de cours à l'université Lyon 2, s'intéresse aux relations entre humains et non humains, aux discours identitaires et aux processus de patrimonialisation. Il a notamment travaillé avec la population indigène Chachi de la république d'Equateur avec qui il a vécu environ deux ans au cours de différents séjours entre 1995 et 2002. Par ailleurs, il participe depuis une trentaine d'années au développement d'une anthropologie des fleuves, d'abord au sein de l'ethnopôle Maison du fleuve Rhône puis en tant que chercheur indépendant. Travaillant sur les relations que les êtres humains entretiennent avec les cours d'eau, il a étudié l'imaginaire (poisson, qualité de l'eau, paysage...), les phénomènes de pollutions, les programmes de restauration écologique, les inondations, la navigation fluviale, les processus de patrimonialisation, les territoires : autant d'éléments qui pourraient participer à la constitution d'une culture fluviale. Il travaille également depuis quelques années sur les pratiques viticoles en lien avec leurs enjeux environnementaux ainsi que les usages sensibles de la forêt.

BABOULET-FLOURENS Pascale occupe un poste d'expert en Facteurs humains, spécialité Sciences sociales, en Recherche et Développement à Airbus. Après une thèse en anthropologie sociale et culturelle (EHESS, 2000), qualifiée au poste de maître de conférences, elle a choisi de se diriger vers l'anthropologie appliquée. Avant d'intégrer Airbus, elle a fondé un cabinet d'étude et d'accompagnement des personnels au changement dans le monde du travail. Elle a toujours maintenu des échanges avec ses collègues de l'enseignement et de la recherche fondamentale, convaincue de la complémentarité de ce qu'apportent les deux modes d'exercice du métier l'un à l'autre. Cette activité en cabinet d'étude lui a permis de continuer à travailler sur les questions d'anthropologie des pouvoirs, des savoirs et des techniques, à la conjonction desquelles se situe le travail. Elle continue à s'interroger sur l'entreprise en tant qu'objet, les phénomènes identitaires, la polysémie des pratiques et la construction de la légitimité de ces pratiques et des savoirs. Sur des terrains spécifiques au secteur de l'aviation aujourd'hui, elle aborde les problématiques de co-construction des savoirs et savoir-faire productifs dont la légitimité peut se construire par des implications co-choisies d'acteurs.

BOUREL Etienne, docteur en anthropologie sociale. Sa thèse de doctorat, au croisement de questions politiques, environnementales et de travail, a porté sur les façons de travailler et de vivre dans les chantiers forestiers au Gabon ainsi que sur la prise en compte du développement durable dans la foresterie en Afrique centrale. Il est diplômé de l'université Lyon 2. De juillet 2023 à mai 2024, il a participé en tant que chercheur post-doctorant à un projet de recherche au sein du laboratoire Eco-anthropologie (MNHN, Paris) relatif aux interactions entre humains et primates dans les parcs zoologiques. Depuis juin 2024, il est post-doctorant à l'institut d'anthropologie culturelle et de sociologie du développement de l'université de Leyden (Pays-Bas). Son projet de recherche porte sur la vie sociale des forêts de l'Ogooue-Ivindo au Gabon et vise à documenter les multiples relations que les acteur·rice·s de la région entretiennent avec l'environnement forestier dans un contexte de changement social. Il co-administre également l'association de sciences sociales *Le Tamis* (Marseille, France) et est membre du comité scientifique de la plateforme *Hypothèses*.

BROMBERGER Christian, professeur émérite d'anthropologie à l'université d'Aix-Marseille où il a fondé et dirigé de 1988 à 2006 l'Institut d'Ethnologie Méditerranéenne et Comparative. Il a été membre senior de l'Institut Universitaire de France (chaire d'ethnologie générale) de 1995 à 2005 et professeur invité dans

plusieurs universités étrangères. Il a dirigé de février 2006 à septembre 2008 l'Institut français de recherche en Iran à Téhéran. Ses travaux de recherche portent sur l'Iran (en particulier la province du Gilân), sur les modalités et les significations de l'engouement populaire pour les clubs et les matchs de football, sur la gestion sociale et culturelle de la pilosité, sur le monde méditerranéen et sur des sujets inattendus rencontrés lors de ses pérégrinations. Il est, depuis 2016, président de l'association Germaine Tillion, une ethnologue qui a tiré les leçons de ses recherches et de son implication dans les grands moments de l'histoire de son pays. « Si l'ethnologie, qui est affaire de patience, d'écoute, de courtoisie et de temps, peut encore servir à quelque chose, déclarait-elle, c'est à apprendre à vivre ensemble ».

CARBONNEL Laure, docteure en anthropologie (université Paris Nanterre), affiliée au LACITO (UMR 7107) et membre de l'AFEA depuis 2017. Ses recherches développent une anthropologie des pratiques festives, de leurs acteurs, de leurs espaces et de leurs organisations, dans des communes urbaines ou rurales du Mali, du Ghana et de France. À l'intersection de l'anthropologie de la communication et de l'anthropologie du mouvement, elle explore les processus de catégorisation et de régulation morale des conduites, la production de formes de coexistence, l'articulation des échelles territoriales, et mène une réflexion plus large sur la production et la valorisation de savoirs pluriels.

COZZOLINO Francesca, anthropologue, est docteure de l'EHESS (2010), enseignante de sciences humaines et sociales à l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs (EnsAD, PSL Research University, Paris) et a été scientifique de la Casa de Velázquez (Madrid) pour l'année 2023-2024. Chercheuse à EnsadLab, laboratoire de recherche en art et design de l'EnsAD et membre affiliée au Laboratoire d'ethnologie et sociologie comparative (UMR 7186), elle est également associée au CEMCA (Centro de estudios mexicanos y centroamericanos) de Mexico. Spécialisée dans l'ethnographie des pratiques artistiques, ses recherches se situent à la croisée de l'anthropologie de l'art et de la culture matérielle. Ses travaux défendent une anthropologie politique de l'art qui interroge les manières dont les acteurs d'une société, à partir des formes artistiques et des discours sur la création qu'ils produisent, génèrent une pensée politique et conçoivent leur propre avenir, particulièrement dans des contextes postcoloniaux. Depuis 2017, elle a entrepris une enquête de terrain au Mexique, où elle s'intéresse aux productions des collectifs autonomes d'artistes et interroge les manières dont des pratiques de résistance par l'art se construisent par des allers-retours entre le Mexique et l'Europe ainsi que la façon dont ces dynamiques impliquent des processus de réécriture de l'histoire.

DUBOIS Arnaud, anthropologue, chargé de recherches au CNRS, membre du laboratoire Éco-anthropologie du musée de l'Homme (CNRS-MNHN) et membre associé au CNAM au sein du laboratoire HT2S. Diplômé de l'École des Beaux-arts de Paris et titulaire d'un doctorat en anthropologie sociale de l'EHESS, il s'intéresse aux pratiques de colorations et aux conceptions de la couleur dans des communautés artistiques, artisanales et industrielles en Europe, notamment en France. Il a fondé le collectif « Chromoculture » pour étudier les processus d'écologisation de la couleur et la façon dont les collaborations interdisciplinaires arts/sciences peuvent apporter de nouvelles perspectives pour améliorer la fabrication et l'usage de la couleur dans les sociétés industrielles. Il a écrit et co-dirigé 10 livres et numéros spéciaux, publiés en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis et a été le commissaire de plusieurs expositions de recherche dans des musées et centre d'art français. Il est membre du CA de l'AFEA depuis 2021.

DUMAIN Aurélie, sociologue et anthropologue, est chercheuse associée à l'équipe Politiques de la connaissance du centre Max-Weber de Lyon (UMR 5283). La plupart de ses travaux de recherche portent

sur la question de la contribution des amateurs dans les sciences, l'agriculture, l'environnement, l'aide sociale à l'enfance, la culture et les musées. Depuis 2015, elle est responsable scientifique des trois musées départementaux Albert & Félicie Demard de Haute-Saône, où elle mène de nombreuses enquêtes ethnologiques avec la population. Ces musées sont labellisés Ethnopôle par le ministère de la Culture pour leur capacité à réinventer la dimension « populaire » des musées de société (en crise au niveau national). Les projets d'expositions, de publications et de créations de films documentaires, développés dans le cadre de l'ethnopôle *Réinventons les musées populaires*, portent sur des thématiques aussi variées que les collections des musées, qu'il s'agit de relire collectivement avec la population en vue de les constituer en héritages actifs pour penser le futur : relations à l'agriculture, à la métallurgie et aux mines, aux paysages, aux images et aux chansons « populaires », au Mexique et aux migrations, etc.

FOGEL Frédérique, directrice de recherche au CNRS, membre du Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (UMR 7186). Ses recherches portent sur la parenté et le genre en condition migrante, successivement en Nubie égyptienne, auprès d'immigré·es d'Afrique de l'Ouest en banlieue parisienne et d'étrangères et d'étrangers sans papiers à Paris. Sa pratique favorise la coopération avec les actrices et acteurs sociaux. Elle a coordonné le programme Intimigr de l'Institut Convergence Migrations (2020-2024). Elle a contribué aux travaux du focus Anthropologie en partage de CNRS-SHS (2022-2024). Elle s'est engagée depuis 2023 dans des projets recherche - création, en France et au Maroc. Représentante de la Société d'ethnologie, elle siège au CA de l'AFEA depuis 2015.

GIBERT Marie-Pierre, maîtresse de conférences à l'Université Lumière Lyon 2, est membre du laboratoire Environnement Ville Société (EVS-UMR 5600), en charge du Master CREOLE (diplôme international au sein d'un consortium de sept universités européennes). Ses travaux ont d'abord porté sur les questions d'Etat-Nation, de migration et de danse puis, au fil de ses recherches, la question du travail a émergé avec force d'abord au prisme du plaisir au travail, puis du « prendre soin de la ville » par le travail et la gestion des déchets. Ses champs principaux actuels sont l'anthropologie des pratiques artistiques et l'anthropologie du travail. Depuis une vingtaine d'années elle participe à la coordination de l'Atelier « La danse comme objet anthropologique ». Plus récemment, elle a intégré le réseau thématique pluridisciplinaire « Déchets, Valeurs, Sociétés » (CNRS) et coordonne l'un des Groupes de travail du PEPR SoluBiod portant sur les Solutions fondées sur la nature. Elle est membre du CA de l'AFEA depuis 2023 au nom de l'ethnopôle Musiques Territoires Interculturalité (CMTRA).

JOSEPH Edith, historienne de l'Art formée à l'anthropologie. Après un début de carrière au Musée National des Arts Asiatiques, elle intègre l'équipe expositions-collections du Musée des Confluences à Lyon où elle produit des expositions autour de questions de société telles que la mort, les frontières, les origines ou encore les cultures autochtones. Depuis 2016, elle est en charge des projets d'expositions pour l'Abbaye de Daoulas et au Château de Kerjean où elle développe une programmation autour du rapport à l'altérité, l'ici et l'ailleurs et la relation passé/présent. Elle est, depuis 2024, responsable du service développement culturel pour l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) Chemins du patrimoine en Finistère, commissaire des expositions de l'Abbaye de Daoulas.

LANTIN MALLET Mickaële, anthropo-sociologue formée à l'université Paris Nanterre et à l'EHESS (IRIS UMR 8156 – U997), exerce actuellement au sein de la coopérative CEDAET, organisme habilité par le ministère du Travail à effectuer des expertises en matière de santé, sécurité et conditions de travail auprès des instances représentatives du personnel d'établissements publics et privés (Comités sociaux et économiques, Comités sociaux d'administration, Comités sociaux d'établissement). Ses enquêtes l'ont

conduite dans un premier temps sur les terrains de l'anthropologie du droit à s'intéresser aux formes et aux effets de la conflictualité ainsi qu'à la diversité des dispositifs de signalement et de résolution des conflits que ceux-ci soient judiciaires et formels ou parajudiciaires et informels. Par la suite, elle a participé à plusieurs enquêtes sur les terrains de l'anthropologie de la santé abordant la question de la plainte et de la prise en charge médico-sociale de celle-ci. Elle s'interroge aujourd'hui, dans le cadre des expertises qu'elle mène au CEDAET, sur les discours, l'arsenal juridique et les pratiques de prévention des risques professionnels (risques physiques, risques psychosociaux) ainsi que sur les outils déployés dans le milieu de travail pour sensibiliser, prévenir et gérer les violences au travail (discriminations, harcèlements moral et/ou sexuel, agissements sexistes, agressions verbales ou physiques).

MOUZARD Thomas, anthropologue, chargé de mission ethnologie & patrimoine culturel immatériel à la délégation à l'inspection, la recherche et l'innovation (ministère de la Culture, direction générale des Patrimoines et de l'architecture). Il s'est formé à la sociologie et à l'anthropologie à l'université de Vincennes-Saint-Denis puis à l'EHESS, qui lui délivre un doctorat en 2011, après plusieurs années de recherches basées sur des terrains situés à Madagascar et ayant pour thème la créativité rituelle comme matrice de subjectivité, en situation post-coloniale. De 2012 à 2018, il travaille en Guyane, pour la commune de Awala-Yalimapo, puis sur le Sud de la Guyane en tant que conseiller à l'ethnologie à la DAC. Il s'agit alors de soutenir et penser la politique culturelle en articulant autochtonie, créolisation, migration et marronnage. La problématique de la créativité dans les mises en forme et en sens de coexistences sociales et la recomposition du sujet collectif continue à le questionner.

PREVOT Nicolas, maître de conférences en ethnomusicologie (département d'anthropologie, université Paris Nanterre), membre du Laboratoire d'Ethnologie et Sociologie Comparative (LESC-CREM, UMR 7186). Après s'être intéressé aux répertoires de fanfares rom du sud des Balkans et à leur manipulation à des fins identitaires, il travaille en Inde centrale sur les rapports entre un panthéon villageois et le répertoire musical qui lui est consacré lors de rituels de possession. Ses recherches portent plus largement sur les enjeux politiques associés à la musique et sur les applications possibles de l'ethnomusicologie, que ce soit dans les quartiers jouxtant l'université de Nanterre ou, plus récemment, dans le cadre du réaménagement des collections non-européennes du Musée de la musique-Philharmonie de Paris.

RAITH Ouarda, anthropologue dans la fonction publique. Après avoir obtenu, en 1998, un doctorat en anthropologie sociale de l'EHESS de Paris avec une spécialisation sur le monde arabe et l'anthropologie urbaine, elle s'est orientée vers la fonction publique. Elle a été recrutée en tant que chargée de mission « intégration des personnes immigrées » (en particulier des femmes) et « la lutte contre les discriminations ». Depuis une vingtaine d'années, son parcours professionnel polyvalent l'a conduite à exercer des missions dans plusieurs politiques publiques d'intervention sociale en particulier : la prévention de la délinquance des jeunes (délinquance des mineurs, prévention des rixes, les chantiers éducatifs, le cyberharcèlement), la prévention de la radicalisation, la politique de la ville, les droits des femmes (égalité professionnelle, insertion sociale et professionnelle des femmes immigrées, lutte contre les violences faites aux femmes), la protection de l'enfance. Elle a évolué à la fois sur des postes de la fonction publique d'Etat au niveau national (en administration centrale et en cabinet) et territorial (Direction régionale, préfecture de police) mais également des postes en collectivités territoriales (Métropole, conseil départemental).

ROSSELIN-BAREILLE Céline, professeure des universités (Université de Picardie Jules Verne - Amiens), membre d'Habiter le Monde (UR 4287). Spécialiste de la culture matérielle et des techniques, ses enquêtes

l'ont conduite sur les terrains du patrimoine, de l'habiter, du travail. Elle s'interroge sur la contribution des matières (corps, objets, environnements) dans la construction sensorielle, affective, cognitive et motrice des êtres humains notamment dans des contextes de travail et de formation. Elle est impliquée dans un programme et équipement prioritaire de recherche (PEPR) dédié à la Robotique. Elle a été membre du Bureau de l'AFEA de 2009 à 2012 et est membre de son CA depuis 2019.

L'Association Française d'Ethnologie et d'Anthropologie remercie l'aide financière et humaine du Ministère de la Culture, plus particulièrement Thomas Mouzard. Nous remercions également l'association Germaine Tillion ainsi que l'exécuteur testamentaire de Georges-Henri Rivière, Jean-François Leroux-Dhuys, pour leur appui.

Soutenu
par

